

Dans le cas des compagnies d'assurance-vie, le montant net de l'assurance-vie accordé au Canada durant 1972 était de 17,547 millions de dollars, soit une augmentation de 1,607 millions ou 10% sur 1971. De cette somme, 9,721 millions représentaient des assurances individuelles et 7,826 millions des assurances collectives. Le montant net de l'assurance-vie en cours au Canada au 31 décembre 1972 était de 135,431 millions de dollars, soit une augmentation de 13,540 millions (11%) par rapport à la fin de 1971. De cette somme, 66,237 millions représentaient des assurances individuelles et 69,194 millions des assurances collectives. Les compagnies canadiennes figuraient pour 95,714 millions, les compagnies britanniques pour 6,944 millions et les compagnies étrangères pour 32,773 millions.

Le revenu net touché en primes par les compagnies d'assurance-vie au Canada en 1972 était de 1,510 millions de dollars et la valeur nette des rentes de 749 millions de dollars (y compris les montants reçus des assurés pour des caisses séparées). Les chiffres correspondants pour 1971 étaient de 1,435 millions et 578 millions.

Dans le cas des sociétés de secours mutuels, le montant net de l'assurance-vie en cours au Canada au 31 décembre 1972 était de 1,459 millions de dollars, soit une diminution de 745 millions (34%) par rapport à 1971. Les sociétés canadiennes figuraient pour 1,248 millions et les sociétés étrangères pour 211 millions.

### 19.3.2 Assurance incendie et risques divers

Le montant des primes souscrites au Canada pour l'assurance sur les biens, l'assurance automobile, l'assurance contre les accidents personnels et la maladie, l'assurance responsabilité et toutes autres formes d'assurance risques (sans compter l'assurance maritime) s'élevait à 2,435 millions de dollars, dont 84% environ étaient souscrits par des compagnies à enregistrement fédéral. Le reste était souscrit par des compagnies à patente provinciale, dont un grand nombre d'entreprises mutuelles paroissiales, municipales, de comté et agricoles, par Lloyd's et par des bureaux d'assurances des administrations provinciales.

A la fin de 1971, il existait 358 compagnies (121 canadiennes, 50 britanniques et 187 étrangères) autorisées par le Département fédéral des Assurances à offrir des assurances autres que l'assurance-vie. De ce nombre, 103 étaient des compagnies d'assurance-vie qui offraient également des assurances contre les accidents personnels et la maladie.

Le revenu net provenant des primes des compagnies à enregistrement fédéral est passé d'un peu moins de 4 millions de dollars en 1880 à 2,013 millions en 1971. Une analyse des primes et des sinistres réalisés par catégorie d'assurance (y compris l'assurance maritime) figure au tableau 19.34, et par province au tableau 19.35.

L'actif des compagnies canadiennes d'assurance incendie et risques divers à l'échelle mondiale s'établissait à 1,632 millions de dollars à la fin de 1971. L'actif des compagnies britanniques provenant de leurs opérations au Canada, en dépôt chez le Receveur général ou placé en fiducie, s'élevait à 391 millions. Celui des compagnies étrangères était de 1,024 millions. En outre, l'actif sous le contrôle de l'Agent en chef au Canada s'établissait à 143 millions pour les compagnies britanniques et à 246 millions pour les compagnies étrangères. Les principales catégories d'actif et de passif pour 1970 et 1971 sont données au tableau 19.36.

La note d'assurance au Canada au cours des dix dernières années s'est échelonnée entre une perte de 67 millions de dollars en 1963 et un bénéfice de 51 millions en 1967. La perte de 1971 s'est chiffrée à près de 34 millions.

**Statistique préliminaire pour 1972.** (Voir tableau 19.37.) Les primes nettes d'assurance sur les biens souscrites au Canada en 1972 s'élevaient à 586 millions de dollars, soit une augmentation de 55 millions (10%) par rapport à 1971. Le montant net des primes acquises en 1972 s'établissait à 558 millions de dollars et celui des sinistres réalisés à 343 millions, ce qui représente un coefficient de sinistre de 62%. Le coefficient pour 1971 était de 60%. Les primes nettes d'assurance automobile souscrites au Canada en 1972 se situaient à 981 millions de dollars, soit une augmentation de 84 millions (9%) comparativement à 1971. Le montant net des primes acquises en 1972 était de 943 millions de dollars et celui des sinistres réalisés de 711 millions, ce qui correspond à un coefficient de sinistre de 75%. Le coefficient pour 1971 était de 71%.

Les primes nettes d'assurance contre les accidents personnels et la maladie souscrites au Canada en 1972 s'élevaient à 478 millions de dollars, soit une augmentation de 75 millions (19%) par rapport à 1971. Le montant net des primes acquises en 1972 était de 460 millions de